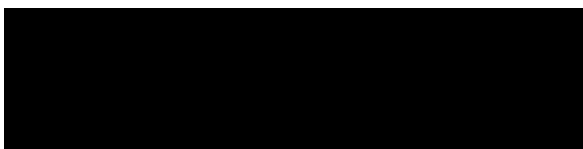


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, 23 janvier 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.400



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 11 décembre 2023, visant à obtenir tout document contenant des informations sur les projets soumis et les projets retenus dans le cadre de l'annonce de 15,5 millions fait par le ministre responsable des Services sociaux le vendredi 15 septembre 2023.

Vous trouverez ci-joint des documents répondant au libellé de votre demande. Toutefois, certains renseignements contenus dans ces documents ont été caviardés puisqu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement des personnes concernées conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*. De plus, d'autres documents recensés dans le cadre du traitement de votre requête ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils contiennent, en substance, des avis et des recommandations faits depuis moins de dix ans, d'analyses utilisées dans le cadre d'un processus décisionnel en cours ainsi que des renseignements financiers appartenant au ministère de la Santé et des Services sociaux conformément aux articles 14, 22, 37 et 39 de la Loi sur l'accès.

... 2

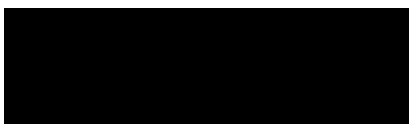
Par ailleurs, d'autres documents répertoriés relèvent davantage de la compétence des établissements de santé conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès. Dans les circonstances, vous devez adresser votre requête aux responsables de la Loi sur l'accès de chaque organisme aux coordonnées suivantes :

https://www.cai.gouv.qc.ca/documents/CAI_liste_resp_acces.pdf

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 3

N/Réf. : 24-IO-00004-04